

Mariage pour tous: les Eglises ouvrent le dialogue

UNION Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont tenu récemment à Zollikofen, un Synode de réflexion autour de la question du mariage religieux. Un premier jalon pour les délégués qui se prononceront sur la question en 2022.

Cultiver les discussions et les débats autour de la question du mariage religieux pour toutes et tous est une priorité du Conseil synodal (exécutif) des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. «Il est très important que la thématique puisse être discutée ouvertement en paroisse et dans les différents arrondissements ecclésiastiques, sous la forme d'exposé, de tables rondes, de soirées de films ou encore d'expositions», a souligné Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal, en conclusion du Synode de réflexion sur le mariage religieux pour tous. Cette volonté a également été appuyée par Matthias Zeind-

ler, responsable du Service théologie des Eglises Berne-Jura-Soleure: «Notre église est équipée pour la diversité d'opinions. Avec une grande diversité de points de vue, nous avons une obligation d'unité, ce qui fait que nous avons également une obligation de dialogue.» Il s'est dit très satisfait du déroulement de la journée: «Nous avons fait ce qu'une Eglise doit faire. C'est pourquoi les discussions ont pu se faire de manière très harmonieuse.»

Avis contrastés

Invités à ce Synode de réflexion: Roland Weber, coprésident de Zwischenraum (orga-

nisation de chrétiennes et chrétiens homosexuels) et Marc Jost, secrétaire général du Réseau évangélique suisse (RES). Le premier a souligné l'importance de discuter de manière posée afin de favoriser les discussions constructives: «Je trouve que l'Eglise est sur le bon chemin, il règne un bon esprit. Le chemin est tout sauf une balade du dimanche, il a été et sera encore long.» Pour lui, il est important de laisser le temps à chacune et chacun de réfléchir à la question. Le second a également été marqué par l'ouverture des discussions qui ont permis de développer des points de vue qui ne se rencontrent que très

rarement. Il a plaidé pour une différenciation liturgique en cas de mariage entre couples hétérosexuels et homosexuels en précisant qu'il n'a, par cette proposition, aucunement l'intention de rabaisser les hommes et les femmes attirés par des personnes du même sexe.

Liberté pastorale

En cas d'acceptation par le Synode du mariage religieux pour toutes et tous, les pasteurs qui ne seraient pas à l'aise avec la démarche ne seraient pas contraints de le faire, comme c'est le cas sur d'autres sujets. Ils pourront faire appel à un collègue qui se chargera de la célébration.

Cette liberté de conscience des pasteurs garantie par le règlement ecclésiastique des Eglises Berne-Jura-Soleure ne se veut en aucun cas discriminatoire envers les personnes de même sexe qui souhaiteraient s'unir. La nécessité d'améliorer l'inclusion et l'acceptation des couples de même sexe au sein de l'Eglise a également été au centre des discussions. Pour un député, les rencontres personnelles ont un grand rôle à jouer pour faire évoluer les choses de manière positive. Un autre membre a relevé qu'il faut du temps pour se pencher sur ces thèmes, encore nouveaux pour beaucoup. Pour rappel, ces discussions

font suite à la votation du 26 septembre où la majorité du peuple suisse s'est exprimé en faveur de l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe. Cette question avait déjà été abordée en 2019 par l'assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) – aujourd'hui Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) – qui s'est prononcé par 49 voix contre 11 en faveur de cette même ouverture. A noter encore que des bénédictions de partenariat de couple de même sexe sont possibles depuis 1999 au sein des Eglises Berne-Jura-Soleure. **NICOLAS MEYER/PROTESTINFO**